

# Terrain des Mortemets à Versailles : le mail et le bassin de l'Étang puant

Ce terrain de 51 hectares occupe une plaine comprise entre les jardins du château de Versailles, la pièce d'eau des Suisses et la colline de Satory. Il est extérieur aux jardins, dont il est séparé par la route de Saint-Cyr, mais participe, comme la pièce d'eau des Suisses, à son environnement paysager.

## Histoire d'un val

A l'ouest du village de Versailles, le fond du vallon qui se développe entre la butte du château et les coteaux de Satory, était un terrain marécageux occupé par des prés baignés par trois étangs nommés « *l'estanceau des bruyères* », « *le grand estang* » et « *l'étang neuf* » ou « *estang des marais* »<sup>1</sup>. Ils étaient reliés par le ru de Gally, un affluent de la Mauldre<sup>2</sup>, qui servait à l'évacuation des déchets du village<sup>3</sup>. Plusieurs sources résurgèrent en contrebas de la pente de la colline de Satory, en particulier celle dite « *fontaine des prés* » auprès de laquelle une ferme s'était installée jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Cette source donnait naissance à un ru qui se jetait dans l'*étang des marais*, le plus en aval des trois étangs.

Quand Louis XIII installa son pavillon de chasse et, surtout, quand il en agrandit le parc vers 1640, l'*étang des marais* fut repoussé vers le sud par le mur de clôture du parc et le chemin qui le longeait, joignant les villages de Versailles et de Saint-Cyr (fig. 1). La taille de cet étang varie selon les sources et les époques, mais il apparaît généralement de forme oblongue.

Ce vallon situé au sud du parc, appelé « plaine de *Morte mer* »<sup>5</sup>, fut intégré dès 1662 dans la composition paysagère conçue par André Le Nôtre. En mars de cette année-là, Louis XIV chargea Jérôme Blouin d'acquérir ces terres pour son domaine de Versailles. Elles se composaient alors de bois, prés, étangs et marais : c'était une étendue semi-sauvage qui contrastait avec le parc royal. Le tableau de Pierre Patel offre une vue de ce lieu en 1668 (fig.2).

Dans les années 1680, des travaux furent entrepris non loin de l'*étang des marais*, pour assainir le territoire et créer une nouvelle pièce d'eau, en perspective de la nouvelle Orangerie que Jules Hardouin-Mansart construisait en remplacement de celle de Louis Le Vau<sup>6</sup>. Il fut d'abord projeté un grand bassin octogonal qui ne fut pas réalisé, puis un bassin rectangulaire dont l'exécution fut confiée au régiment des Suisses. Cette unité laissa une partie de ses effectifs dans les miasmes de ce marais malsain et le travail épuisant de curage et déblai de ses boues limoneuses. Le « *lac des Suisses* » fut agrandi par l'ajout d'un demi-cercle au sud, puis un autre au nord, et il ne trouva ses dimensions définitives, douze hectares, qu'en 1687. C'est l'entrepreneur Pierre Leclerc qui réalisa cette seconde phase de creusement<sup>7</sup>. La plaine des Mortemets a été remblayée au début des années 1680, par le transfert des déblais issus du

---

<sup>1</sup> LE GUILLOU J-C., 2011, p. 15.

<sup>2</sup> LABLAUDE P-A., 1998, p. 19. BONNAL S., 2001, p. 62.

<sup>3</sup> BONNAL S., 2001, p. 62.

<sup>4</sup> Information fournie par Jean-Claude Le Guillou

<sup>5</sup> Information fournie par Jean-Claude Le Guillou.

<sup>6</sup> MAROTEAUX V., 2000, p. 80-82. CLEMENT P., 1861-1882, t. V, p. 386.

<sup>7</sup> LABLAUDE P-A., 1998, p. 41.

creusement de la pièce des Suisses. Puis, le terrain fut divisé par des allées plantées d'arbres : l'allée des Tilleuls, tracée dans le prolongement de l'allée d'Apollon des jardins du château, et celle des Mortemets, qui la coupe au sud du terrain. Ces allées apparaissent sur les plans en 1683<sup>8</sup>.

Afin d'assainir la partie nord de ce terrain marécageux, l'*étang des marais* fût transformé, aux alentours de 1700, en pièce d'eau de plan rectangulaire le long de la route de St Cyr (fig. 3). Le premier plan daté qui la représente est de 1710<sup>9</sup>, L'ancien étang fut allongé vers l'ouest jusqu'à l'allée des Tilleuls et barré vers le sud par une nouvelle allée à laquelle il a donné son nom, l'allée de l'Etang, parallèle au chemin de Saint-Cyr.

Le reste du terrain était occupé par des prairies ou des champs entourés d'arbres et parsemés de boqueteaux qui, à partir de 1710 changent de forme et sont qualifiés de « remises » pour le gibier. C'est sur ce même plan qu'apparaissent deux mentions relatives au mail : la « *friche du mail* » et le « *prez du mail* », qui indiquent que ce jeu<sup>10</sup> était alors aménagé là.

Un aqueduc collectant les eaux usées du quartier Saint-Louis de la ville de Versailles, connu sous le nom d'« égout Saint-Louis » avait été construit le long du chemin de Saint-Cyr<sup>11</sup>, probablement au cours des terrassements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ont abouti à la formation du bassin de l'Etang et au tracé de l'allée du même nom, sous laquelle il a été implanté.

Un second aqueduc souterrain partait des Petites écuries, passait entre l'Orangerie et la Pièce d'eau des Suisses et se déchargeait dans le bassin de l'Etang<sup>12</sup>. Les eaux de ce bassin en étaient polluées, ce qui lui valut, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la qualification de « *pièce puante* » ou « *étang puant* ». C'est sans doute pour supprimer les odeurs qu'il fut décidé de combler cette pièce d'eau et de prolonger l'aqueduc qui s'y jetait. Le nouveau tronçon d'aqueduc devait traverser le bassin comblé, parallèlement à l'égout.

Le projet de ces travaux est consigné sur un plan de l'architecte Jacques-Ange Gabriel, daté du 5 août 1746 (fig. 4), et un plan de 1756 semble en attester la réalisation<sup>13</sup>. Le tracé de la plaine des Mortemets fut simplifié sous Louis XV et Louis XVI : l'allée des Tilleuls disparut avant 1756, et, celle de l'Etang avant 1787<sup>14</sup>. Désormais, le terrain apparaît vide de tout aménagement. Seule l'allée des Mortemets resta en place jusqu'après 1914<sup>15</sup>, puis elle fut remplacée par une route goudronnée.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le terrain des Mortemets fut rattaché à la faisanderie située à l'ouest, au-delà de l'allée des Matelots, comme cela apparaît sur un plan daté de 1816-1817<sup>16</sup>.

---

<sup>8</sup> Carte générale des environs de Versailles. Gravure de la Boissière, 1683. BnF, Cabinet des estampes, Ge DD 2987B.

<sup>9</sup> Plan du Petit parc de Versailles. Anonyme. 1710. BnF, Cabinet des estampes, Va 448f.

<sup>10</sup> Le mail est l'ancêtre du croquet.

<sup>11</sup> Plan général du petit parc et des jardins de Versailles. Boileau, 1744. Musée du château de Versailles, ID 979.

<sup>12</sup> HOUTH.E et M., 1980, p. 279.

<sup>13</sup> Plan du Petit Parc de Versailles. Philippe de Marne. 1756. Service d'archives du Château de Versailles, AG 14.

<sup>14</sup> Nouveau plan de Versailles dédié au prince de Poix. Contant de la Motte, 1787. BnF, Cabinet des estampes, Va 448b.

<sup>15</sup> Plan du 31 janvier 1914. Service d'archives du Château de Versailles

<sup>16</sup> MAROTEAUX V., 2000, p. 254. Plan du Petit Parc avec l'aménagement des tirés (détail). 1816-1817. Bibliothèque municipale de Versailles, Ms Atlas 6

Au début du règne de Louis-Philippe, le maréchal Soult, Ministre de la Guerre, se fit affecter un terrain de trente hectares sur le plateau de Satory, comme champ de manœuvres<sup>17</sup>. Depuis cette époque, l'occupation militaire ne cessa de s'étendre. Les premiers bâtis apparurent vers 1870 avec la construction d'un stand de tir (1872) et la création d'une voie ferrée en boucle à usage militaire, qui semble être encore en place en 1965<sup>18</sup>. Le site fut mis à disposition de l'aérostation, qui y resta jusqu'en 1939, et du 5<sup>e</sup> Régiment du Génie, qui y installa des ateliers de réparation. Pendant la Seconde guerre mondiale, il fut occupé par l'armée allemande. Un chemin de terre, décrivant une boucle à l'intérieur de celle des rails, apparut en 1933<sup>19</sup>, tandis qu'un motoball et un motocross s'installèrent en 1934<sup>20</sup> sur la parcelle située le long de la route de Saint-Cyr, route qui fut élargie entre 1968 et 1987<sup>21</sup>.

## **Le chantier archéologique**

Le départ de l'Armée après 1985 et le transfert en 1995 de la majeure partie des terrains au Ministère de la culture et de la communication ont permis leur affectation à l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles. Celui-ci prévoit d'aplanir et d'assainir le terrain, et de l'organiser en retraçant ses anciennes allées. En effet, la plaine des Mortemets participe à la perspective du parc et les allées disparues vont être replantées pour prolonger les allées du parc (l'allée des Tilleuls) ou masquer les aménagements disgracieux (les allées des Mortemets, et de l'Etang).

Dans le cadre de ce chantier, deux tranchées archéologiques ont été ouvertes en mars et juillet 2012 (fig. 5), afin, en amont de ces travaux, de retrouver le tracé exact de ces allées et d'approfondir la connaissance de et du bassin de l'Etang puant. Il était prévu à l'origine du projet, de faire le repérage de l'allée des Tilleuls par deux stratigraphies aussi espacées que possible et pour deux autres tranchées celui de l'allée de l'Etang et du bassin qui la longeait. Le repérage de l'allée des Mortemets n'était pas prévu, car le terrain a été fortement remanié par des remblais de forte hauteur et le creusement de fossés conséquents.

Il a d'abord (en mars) été ouvert deux tranchées : la tranchée T1 dans le terrain de l'ancien motoball, pour l'allée de l'Etang, et la tranchée T2, au sud du camping, pour l'allée des Tilleuls. La tranchée T2 était polluée aux hydrocarbures et n'a pas apporté de données exploitables ; seule T1 a donc été étudiée

En juillet, au lieu des deux tranchées T3 et T4, initialement prévues, il n'en a été ouvert qu'une (T3), qui a rempli une double fonction : située dans l'emprise de l'allée des Tilleuls, mais se prolongeant sur celle du bassin disparu, elle devait reconnaître à la fois l'allée et le petit côté de ce bassin.

---

<sup>17</sup> HOUTH.E et M., 1980, p. 563-564.

<sup>18</sup> Photographie aérienne de 1965, disponible sur le portail IGN

<sup>19</sup> Photographie aérienne de 1933, disponible sur le portail IGN

<sup>20</sup> D'après une inscription située sur le bâtiment désaffecté de ce motoball, encore en place sur le terrain.

<sup>21</sup> D'après la comparaison de deux photographies disponibles sur le portail de l'IGN.

## Resultats significatifs

### • Le bassin de l'Etang

Les restes de ce bassin ont été recherchés dans les deux tranchées T1 et T3. Dans la stratigraphie de T1, plusieurs strates inclinées marquaient son bord sud, du côté de l'allée de l'Etang (fig. 6). Cette stratigraphie a été reconnue jusqu'à plus de deux mètres de profondeur, mais le fond du bassin, qui n'a pu être éteint que de manière fugitive, peut être évalué à plus de trois mètres. Le bord sud du bassin n'était donc pas marqué par un mur, mais avait été surcreusé en pente douce. Le comblement du bassin s'est fait par lits successifs, certains composés de sédiments, d'autres de gravats de démolition plus ou moins mêlés de résidus domestiques.

En T3, un mur a été découvert sur une longueur de 13 m (fig. 7). C'est une longue maçonnerie de direction nord-sud, légèrement inclinée sur l'axe pour suivre la direction définie par l'allée d'Apollon dans le parc du château, que prolongeait l'allée des Tilleuls. Cette maçonnerie était composée d'un blocage de moellons noyés dans un mortier de chaux et sable jaune, selon la manière du XVII<sup>e</sup> siècle, recouvert d'un parement de pierres mieux appareillées, dont une grande partie a été arrachée, sans doute lors du comblement du bassin. Dans son état original, ce mur avait une épaisseur de 80 cm. En son sommet, un lit de grosses pierres faitières a aussi disparu, seules quelques-unes en marquaient encore le souvenir. A son extrémité sud, le mur s'appuyait sur le substrat géologique, tandis que vers le nord, il s'enfonçait sous la route de Saint-Cyr.

Sur sa face externe, le mur était doublé par une épaisseur d'argile sableuse grise contenant de nombreux petits coquillages<sup>22</sup> (fig. 8). Il s'agit sans doute du corroi de glaise du bassin. Très différent du beau corroi de glaise bleu-vert très pure qui faisait l'étanchéité des bassins fouillés dans le parc du château, c'est sans doute la glaise grise mentionnée dans les traités d'aménagement hydraulique<sup>23</sup>. Pourtant, la glaise bleue abonde dans le terrain.

Le bassin n'était donc maçonné que du côté de l'allée des Tilleuls et surcreusé du côté de celle de l'Etang. Le mur ouest, qui était le « mur de douve » d'après le terme de Dézallier d'Argenville<sup>24</sup>, était doublé d'un corroi de glaise grise d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Il s'appuyait directement sur le sédiment en place, taillé pour le recevoir. Ce bassin s'enfonce maintenant sous la route de Saint-Cyr, qui a été élargie depuis sa disparition. (Fig. 9 et 10)

### • Le jeu du mail ?

Dans la tranchée T1 ont été repérés quatre groupes similaires de couches sédimentaires. Ils mesurent environ 1,5 m de large et leurs axes sont distants d'environ 4,6 m. On les retrouve sur les deux faces en vis-à-vis : une couche de sable jaune surmontée d'une couche brossée de sable rouge, pour les deux groupes centraux (fig. 11), et brun-jaune pour les deux groupes latéraux. Ces dispositifs sont anciens, puisque l'un d'entre eux est scellé par des couches sédimentaires liées à la pose d'une canalisation de fonte de 1848.

Il faut imaginer quatre allées étroites - dont les deux centrales recouvertes de sable rouge - perpendiculaires à l'axe de la tranchée, c'est-à-dire orientées est-ouest. Peut-être ont-elles un rapport avec le jeu du mail, qui était installé sur ce terrain, au moins au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il

---

<sup>22</sup> Des *Potamides Lamarckii* qui vivent dans les rivières ou les lagunes.

<sup>23</sup> Renseignement fourni par Daniella Malnar, du service des fontaines du château de Versailles.

<sup>24</sup> DEZALLIER D'ARGENVILLE : « La théorie et la pratique du jardinage ... avec ... un traité d'hydraulique convenables aux jardins », 1747.

est indiqué sur plusieurs plans de cette époque sous la mention « prez du mail », exactement à l'emplacement de notre tranchée.

- **L'allée des Tilleuls**

L'emplacement de l'allée des Tilleuls, dans la perspective de l'allée d'Apollon du parc de Versailles, a été confirmé par la découverte d'une ancienne fosse de plantation et de traces d'aménagement de sol (fig. 12).

- **Le mobilier archéologique**

L'essentiel du mobilier archéologique découvert dans le terrain des Mortemets se trouvait dans les remblais de comblement du bassin de l'Etang puant. Il est constitué de tessons de vaisselle alimentaire ou d'hygiène, ossements animaux, coquilles d'huîtres etc. La grande majorité provient de la tranchée T3 : elle était mêlée aux gravats de démolition déversé par l'allée des Tilleuls, plus accessible de la ville que l'allée de l'Etang, par laquelle sont arrivés les objets trouvés en T1. Ce dépôt est un dépôt secondaire : les objets ont été entassés ailleurs avant d'être acheminés vers le bassin, de sorte qu'ils nous sont parvenus de façon fragmentaire et lacunaire. Outre les abondants restes céramiques, il faut noter plusieurs jambes de verres, trois morceaux de chaufferettes estampillés d'une fleur de lys (fig. 13), un morceau de brosse à dent en os (fig. 14), une perle en ivoire, des boucles de cuivre et un morceau de feutre.

\*  
\* \*

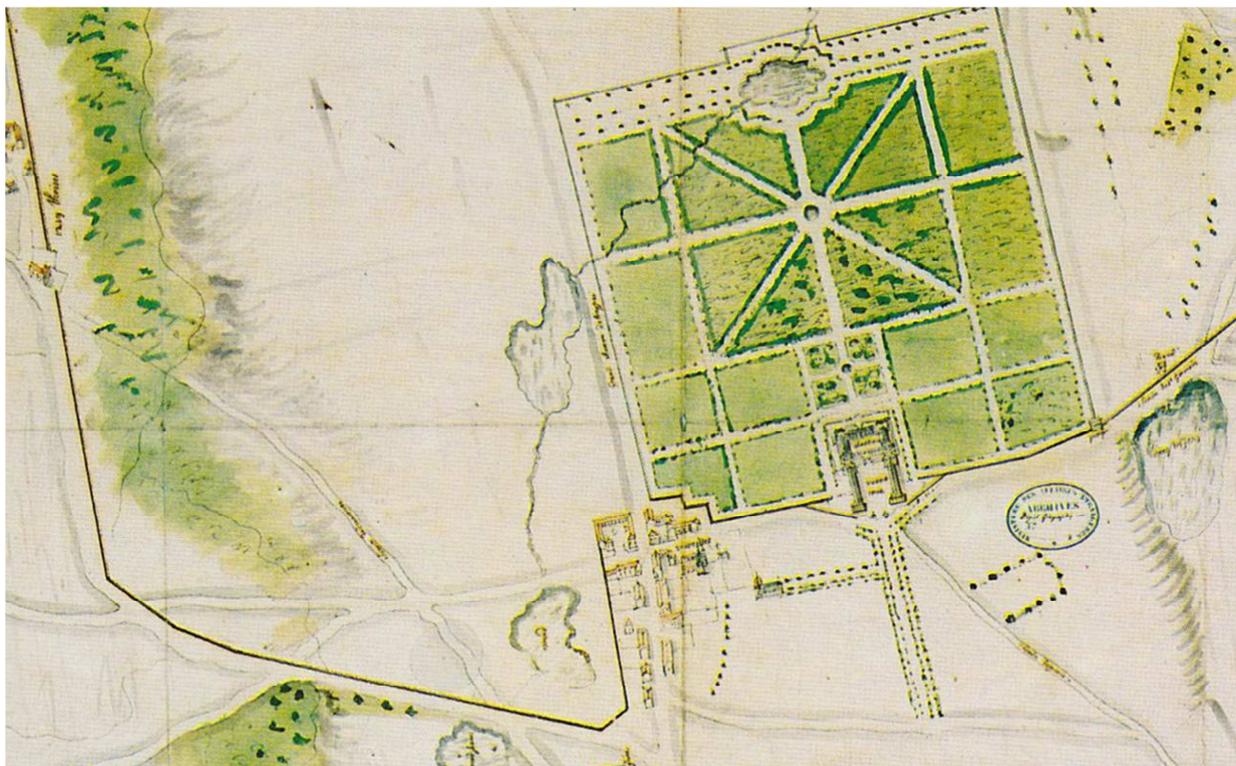
Le chantier archéologique des Mortemets, situé en dehors des lieux prestigieux de Versailles, paraissait anecdotique par rapport à ceux qui ont été réalisés dans les bosquets du parc du château (Trois fontaines, Labyrinthe, Théâtre d'eau ...). Il a cependant apporté sa moisson de renseignements, peut-être d'autant plus importants que les lieux sont moins connus. Le bassin de l'Etang puant, notamment, qui n'était qu'un vague dessin sur les plans généraux de Versailles, a pris corps.

Un autre intérêt de ces fouilles est l'abondant mobilier archéologique qui est sorti des remblais du bassin de l'Etang puant. Si les pièces mises au jour sont rarement exceptionnelles et jamais complètes, elles sont précisément datées, puisqu'enfouies vers 1746, et elles permettent d'établir une typologie.

## Bibliographie

(dépouillée par Adeline Bats)

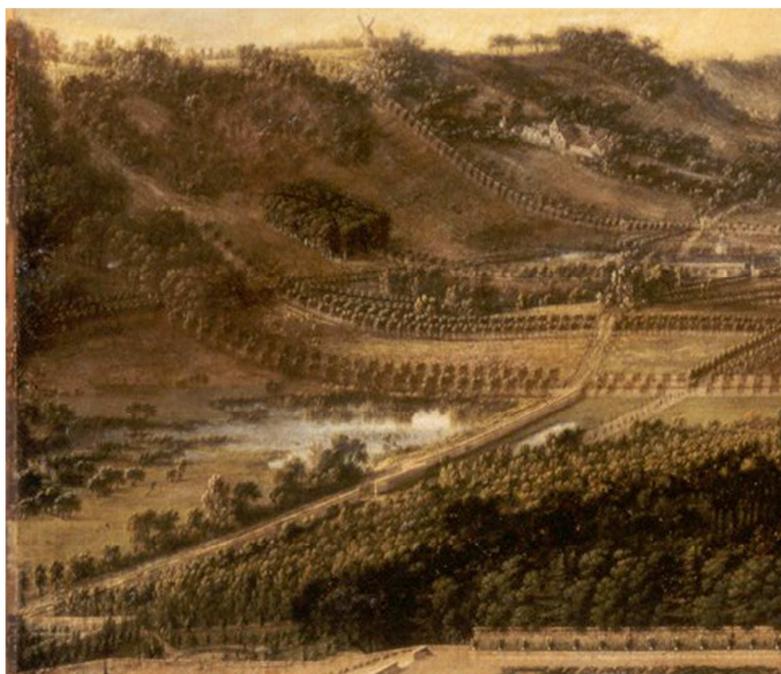
- Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, éd. P. CLEMENT, Paris, 1861-1882, 9 volumes.
- BONNAL (Sophie), « La salubrité publique à Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'histoire de Versailles et des Yvelines* n°85, 2001, p. 55-72.
- HOUTH (Emile et Madeleine), *Versailles aux 3 visages*. Le Val de Galie, le Château des Rois, la Cité vivante, Editions Lefebvre, Versailles, 1980.
- LABLAUDE (Pierre-André), « Plaine Saint-Antoine, Terrain des Mortemets. Recomposition végétale et paysagère. Etudes d'évaluation » août 2011
- LABLAUDE (Pierre-André), *Les jardins de Versailles*, Editions Scala, Paris, 1995.
- LE GUILLOU (Jean-Claude), « Le domaine de Louis XIII à Versailles », *Versalia* n°3, 2000, p. 86-111.
- LE GUILLOU (Jean-Claude), « Le domaine de Versailles de l'aube à l'aurore du Roi Soleil (1643-1663) », *Versalia* n°5, 2002, p. 46-68.
- LE GUILLOU (Jean-Claude), *Versailles avant Versailles. Au temps de Louis XIII*, Perrin, 2001.
- MAROTEAUX (Vincent), *Versailles, le Roi et son Domaine*, Etablissement public du Château de Versailles & Picard, 2000.



**Figure 1 : Plan général des Petit et Grand parcs de Versailles (détail).**

Plan dit « Plan Du Bus », vers 1662.

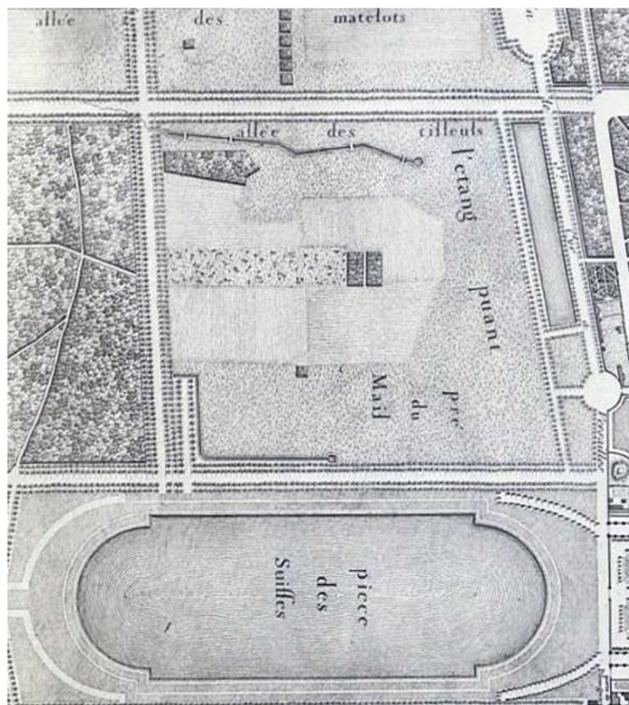
BnF, cabinet des estampes Ge DD 2987 Nr. 833



**Figure 2 : Vue perspective du château et des jardins de Versailles**

Tableau de Pierre Patel, 1668 (détail)

Musée du Château de Versailles, MV 765



**Figure 3 : Plan de Versailles, du petit parc et de ses dépendances (détail)**  
 Delagrive, 1746. Musée de Versailles, IG 905



**Figure 4 : « Grand parc de Versailles » (détail sans et avec retombe).**  
 Jacques-Ange Gabriel. 5 août 1746  
 Archives nationales O/1/1857/2 n°3

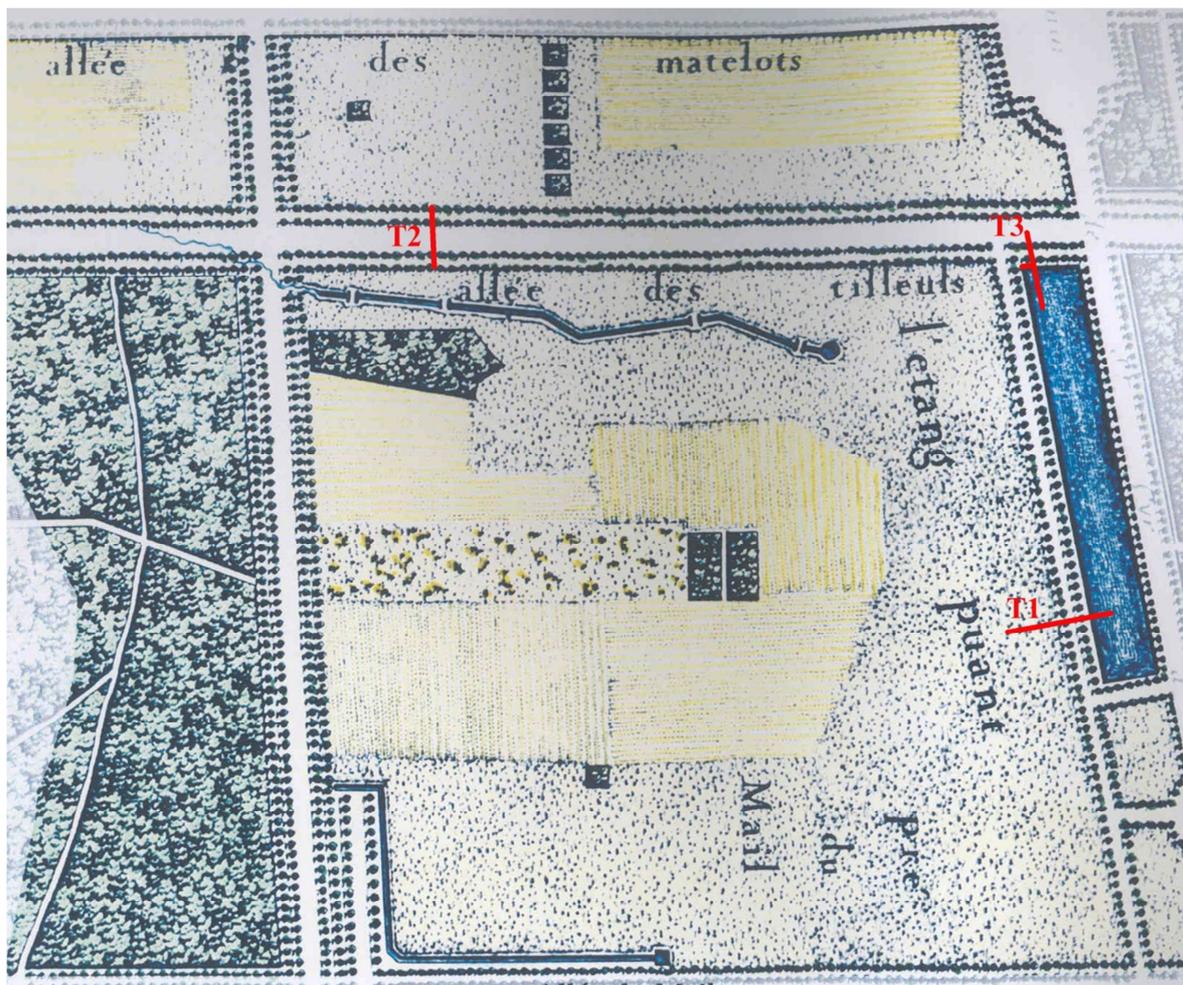


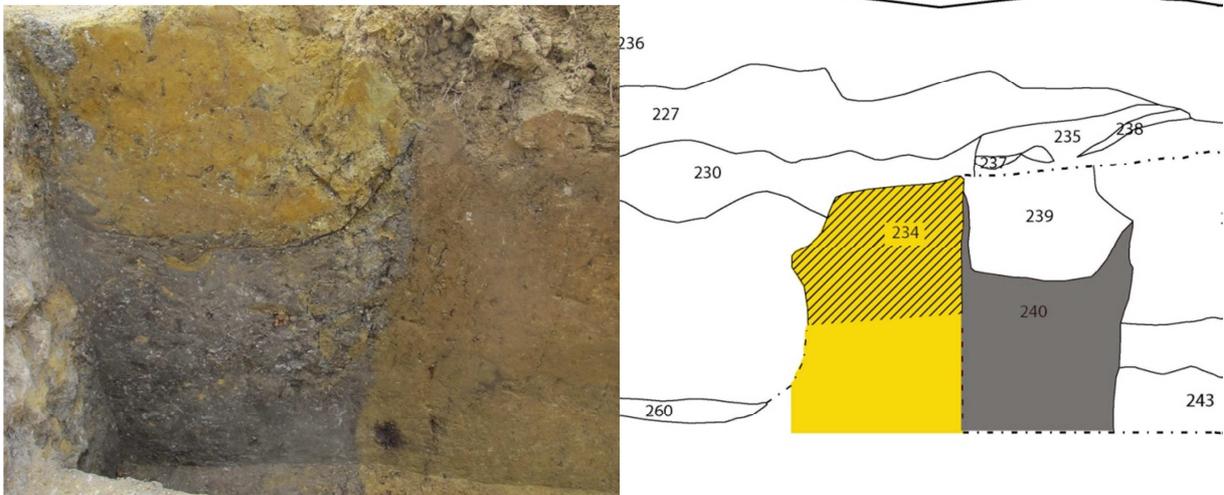
Figure 5 : Superposition sur le plan actuel, du plan de Delagrive (fig. 3) colorisé, avec indication des tranchées ouvertes



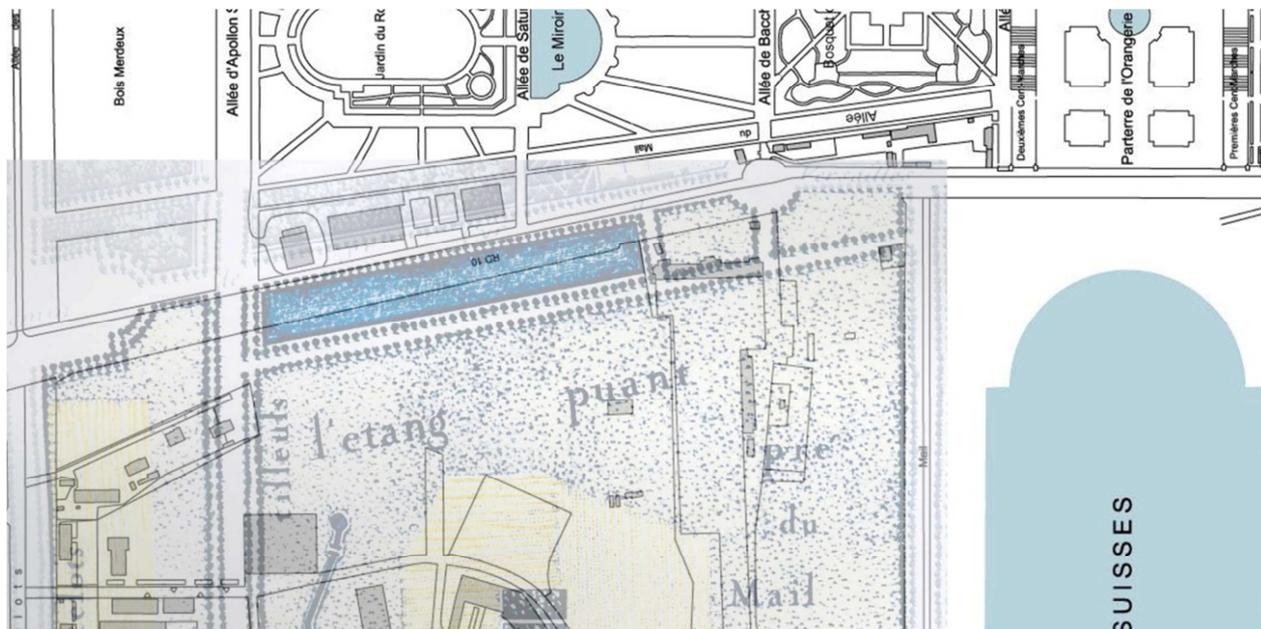
Figure 6 : Le bord sud du bassin de l'Étang puant dans la stratigraphie de T1



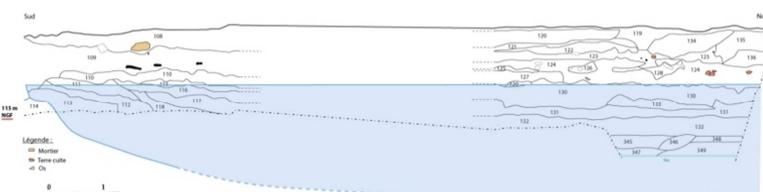
**Figure 7 : Vues du mur (US 234) vers le nord-ouest**



**Figure 8 : Corroi de glaise du bassin de l'Etang**  
avec schéma de localisation (en jaune : le mur, en gris : le corroi)



**Figure 9 : Superposition sur le plan actuel, du plan de Delagrè colorisé, placé d'après les données de l'archéologie.**



**Figure 9 : Profil du bassin de l'Etang puant, restitué d'après la stratigraphie de T1**



**Figures 11 : Détails de la stratigraphie de T1 : reste du mail (?) traversé par la tranchée d'une canalisation posée en 1848 avec indication de ce qui resterait du mail**



**Figure 10 : Ancienne fosse de plantation de l'allée des Tilleuls**



**Figure 11 : Morceau de chaufferette estampillé d'une fleur de lys**



**Figure 12 : Brosse à dent en os**